

La Lettre d'Information est adressée à toutes celles et à tous ceux qui se sont inscrits sur le site de notre commune en nous laissant leur adresse mail puis en *confirmant* leur inscription à réception d'un mail les invitant à le faire.

Il n'y a pas de fréquence établie pour l'envoi de la Lettre d'Information ; nous le faisons :

- pour annoncer un évènement ou pour faire part d'une actualité locale : naissance, décès, manifestation...,
- pour transmettre une alerte,
- pour annoncer une nouveauté sur le site,
- pour informer de la tenue d'une réunion (Conseil Municipal...),
- pour vous transmettre des informations de la Préfecture, de la Communauté d'Agglomération et autres collectivités,

et plus généralement toute information pouvant être utile à votre vie quotidienne.

A tout instant vous pourrez faire le choix de vous désabonner en un simple clic.